

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

Madame la Secrétaire Générale, représentant Madame la Préfète de la Charente,

Monsieur le Député de la Charente,

Madame la Sénatrice de la Charente,

Monsieur le Sénateur de la Charente,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Charente,

Monsieur le Colonel de Gendarmerie,

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Monsieur le Président de Grand Angoulême,

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de Champniers,

Messieurs les Présidents des chambres consulaires (CA et CCI)

Monsieur le Président du SDEG et de l'AMF ;

Madame Eliane Dambier,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations ;

Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises du territoire ;

Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre ;

Messieurs les représentants des entreprises intervenues sur ce chantier ;

Mesdames et Messieurs représentant les services municipaux,

Mesdames, Messieurs, Chers Chaniérauds, Chers Amis.

C'est avec grand plaisir, qu'au nom du Conseil Municipal, je vous accueille ce soir en vue d'inaugurer ce nouvel Espace Paul Dambier et je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence cet évènement important pour la vie communale.

En effet, cette salle fut créée dans les années 90 par l'ancien Maire de Champniers, Monsieur Paul Dambier, en réinvestissant et réaménageant les locaux d'une ancienne usine de menuiserie.

Et chacun sait que depuis lors cet équipement fut utilisé et apprécié non seulement par les habitants mais aussi par l'ensemble de ses nombreux utilisateurs venant d'horizons beaucoup plus larges, si bien que le nom de cet Espace est intimement associé à celui de Champniers. Cela forge une identité forte.

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

Le temps faisant son œuvre, il s'est avéré nécessaire d'engager une rénovation du bâtiment, notamment aux niveaux thermique et acoustique, rénovation qui fut initiée par l'équipe municipale précédente.

Au-delà du contexte compliqué par la crise sanitaire, le chantier a été arrêté en raison de problèmes structurels, non recensés lors de la réalisation des diagnostics initiaux, et à l'époque sans solution : c'est dans cette situation d'arrêt total que notre équipe municipale trouva le dossier au début de notre mandat en mai 2020.

Fort heureusement, et le fait de composer une équipe municipale forte de talents et compétences en est ici une parfaite illustration, les connaissances techniques de notre adjoint aux travaux, Didier Ducongé, ont permis d'apporter des solutions adéquates, ceci en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre qui n'a jamais baissé les bras.

Je tiens donc ici à les remercier tout particulièrement, aussi bien Didier que Monsieur Beffre, architecte mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre, MM. Dubois, Gourdon et Clavery pour le BET TDL (en charge des fluides), M. Bouttemy pour le BET API Structure, Mme Jousson pour le BET Moreau et Associés économiste de la construction, M. Gibaud pour le BET Acoustique DIA, MM. Loukouli et Coulon pour le bureau de contrôle APAVE, MM. Rullaud, Bellamy et Lagier, pour APMS, coordonnateur SPS et OPC. Je remercie également la Sté Mozaik pour la sonorisation et le système vidéo.

Les travaux prévus initialement comprenaient la rénovation thermique et acoustique de la grande salle, de la salle du bar et de l'accueil, l'esthétique extérieure, la création de loges pour les artistes et la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Suite au problème de structure et à l'abandon du photovoltaïque, nous avons souhaité la réalisation de travaux supplémentaires en optimisant l'ensemble des prestations afin que la restauration soit plus globale. Ainsi nous avons pu faire réaliser en complément : la réfection complète des sanitaires, l'installation d'un dispositif de audio/vidéo dans les 2 salles, le remplacement des soubassements intérieurs, la réfection de la scène et du bar, la modification du plafond de la salle Safran (car ainsi s'appelle désormais l'ancienne grande salle, récemment rebaptisée par le Conseil Municipal, ainsi que les autres salles), la réhabilitation du bar de la salle

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

des Lavoirs (car ainsi s'appelle désormais l'ancienne salle du bar), la reprise de la façade sur le côté des salles des Puys (car ainsi s'appellent désormais les anciennes salles annexes) avec remplacement complet des menuiseries et la suppression du plancher abîmé (surprise) et l'agrandissement de l'espace de danse.

Dès la reprise des travaux en septembre dernier, nous avons apporté une attention toute particulière et soutenue sur le déroulement du chantier, lequel s'est déroulé dans le cadre d'un nouveau planning convenu avec la maîtrise d'œuvre.

Pour cela, je veux donc ici remercier l'ensemble des entreprises intervenues sur cette opération pour la qualité du travail réalisé, que chacun a pu apprécier au cours de la visite : BTGO pour le « Gros Œuvre », Action Bois pour le lot « charpente bois »,

ESO pour le lot « étanchéité », Troisel pour le lot « menuiseries aluminium », Platremax pour les lots « plaquisterie » et « plafond de la salle Safran », Broussard pour le lot « menuiseries intérieures », Gatier pour le lot « revêtement de sols », Larpe pour le lot « peinture », TES pour le lot « électricité », et Eiffage énergie pour le lot « chauffage ventilation ».

Comme toujours en pareille circonstance, il nous faut évoquer l'aspect financier des choses et je dois donc vous préciser que l'enveloppe budgétaire initiale de 1,6 M€ TTC allouée à cette opération a été respectée. J'en profite pour remercier mon adjoint aux finances, Yann Compagnon, pour sa vigilance quasi quotidienne.

Cette somme conséquente à l'échelle de notre collectivité a bénéficié de partenariats financiers qui ont permis d'en faciliter la réalisation et je remercie, au nom du Conseil Municipal, mais aussi au nom de l'ensemble des chaniérauds, les financeurs de ce projet que sont l'Etat, Madame la Secrétaire Générale, qui dans le cadre de la DETR a apporté une subvention à hauteur de 367.000 €, ainsi que le Département de la Charente, Monsieur le Président, qui a apporté une aide à hauteur de 100.000 €. De plus, dans le cadre de son fonds de concours en direction des équipements culturels Grand Angoulême apportera également une contribution de l'ordre de

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

15.000 € participant au financement des équipements audio/vidéo et j'en remercie Monsieur le Président ainsi que Monsieur Gérard DESAPHY Vice-président à la culture en charge du dossier.

Ainsi après 2 ans de fermeture, l'Espace Paul Dambier rénové va pouvoir reprendre une vie active dès cette rentrée 2021 et ce à la grande satisfaction des usagers, habituels ou non. Car si cet espace accueille, bien évidemment et c'est ce qui fait sa renommée, des manifestations festives et culturelles, il est aussi le siège d'activités régulières et récurrentes : on y trouve ainsi un boulodrome couvert, une salle de karaté, une salle de danse, un studio musical et des salles associatives, autant d'activités qui vivent et fonctionnent tout au long de l'année.

D'une capacité d'accueil de 750 personnes assises, la salle safran de l'Espace Paul Dambier compte parmi les plus grandes salles de Grand Angoulême et, ainsi que je le soulignais précédemment, du fait de l'importance et de la diversité de sa fréquentation, sa réputation dépasse très largement le territoire communal ce qui lui donne un caractère intercommunal, pour ne pas dire communautaire.

Il me faut souligner que la réhabilitation du bâtiment qui vient de s'achever s'intègre désormais dans une véritable démarche d'aménagement global du site qui se poursuivra l'an prochain par une rénovation totale du parking et la sécurisation des accès.

De plus, dans le cadre d'un nouveau projet, dont les études sont en cours, nous installerons des unités de production d'énergies photovoltaïques sur différents sites municipaux. Ce site sera le 1^{er} à en bénéficier et ce dès 2022.

Dans le même ordre d'idées, l'environnement immédiat du site poursuivra par ailleurs sa mutation puisque la commune est en train de faire l'acquisition de la friche voisine en vue de procéder à son effacement, chose que bien d'autres ont souhaité réaliser par le passé et que nous sommes en passe de mener à bien ; nous comptons également sur le concours de nos collectivités partenaires afin de nous y aider au niveau technique et financier.

Vous le voyez, cette action de transformation et de modernisation s'intègre à la politique de dynamisation et d'attractivité du cœur de ville que nous menons depuis un an, à l'instar de notre travail important sur les commerces de centre-bourg, du développement de notre marché hebdomadaire ou encore également, du projet de pôle santé qui va émerger dans les mois à venir.

Ainsi va vivre le nouvel Espace Paul Dambier et je remercie l'ensemble des élus municipaux, de l'ancienne équipe, comme de l'actuelle et les agents des services qui ont participé à ce beau projet

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

dont nous voyons aujourd'hui le résultat. Et j'en profite également pour saluer mon ami Denis St Martin, ici présent, ancien DGS de la commune qui a largement contribué à cette opération.

Comme je l'indiquais précédemment, les noms de Paul Dambier et de Champniers sont intimement liés, en raison de la renommée acquise par cet Espace, mais aussi et surtout en raison de la personne même de Paul Dambier, dont je salue l'épouse Mme Eliane Dambier.

C'est en effet avec plaisir, et en mesurant l'honneur qui m'est fait, qu'à l'issue des travaux de réhabilitation du bâtiment, nous réinstallons la stèle dédiée à Monsieur Dambier, stèle qui avait été enlevée temporairement pour des commodités de chantier.

Et en quelque sorte, nous la redécouvrons, car en effet comment aurions-nous pu inaugurer cette magnifique salle sans saluer l'œuvre et la mémoire de l'Homme ?

Né à La Rochefoucauld en 1927, maire de Champniers entre 1953 et 1994, élu plus jeune maire de France, Paul Dambier a incontestablement marqué de son empreinte notre commune tout au long des 7 mandats qu'il lui a consacré. Un maire bâtisseur lors d'un temps où la fonction de maire était étroitement liée à la reconstruction de la France d'après-guerre.

Se dévouant à la collectivité avec passion, mais aussi avec éloquence et dynamisme, sans compter son énergie ni son temps, il a œuvré au développement de Champniers : que ce soit au niveau des infrastructures publiques, des installations sportives et culturelles, qui pour nombre d'entre elles sont toujours en fonction, que ce soit au niveau des aménagements urbains, ou bien que ce soit au niveau de son implication dans la gestion de services publics de première importance, tels que la distribution de l'eau et de l'électricité, ou bien encore la question des déchets ménagers, *[un point commun que j'ai avec lui]* pour lesquels il avait compris, à l'époque, la nécessaire dimension intercommunale de leur gestion.

Son action persévérante a également été prédominante dans la création du parc des Montagnes.

DISCOURS DU MAIRE - Inauguration Espace Paul Dambier Mardi 31 août 2021

Car en effet Paul Dambier n'était pas seulement l'élus impliqué, défenseur de l'intérêt général attaché à servir ses concitoyens, c'était également un acteur économique ayant créé son entreprise dès le début des années 50 et qui alla employer jusqu'à 100 salariés.

Cette trace laissée dans les mémoires mais aussi à travers ses réalisations concrètes nous inspire tous, toutes générations confondues.

C'est pourquoi ce site, l'Espace Paul Dambier, ainsi que la stèle qui en est son prolongement indissociable, témoignent au-delà du temps qui passe de la reconnaissance portée à Monsieur Dambier, que nous saluons aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je vous remercie de votre attention et vous demande d'applaudir son œuvre.